

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 AVRIL 2026

OBJET : Adoption du budget primitif 2026 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Le dix-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : MANUEL Agnès

Convocation en date du : 5 avril 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARBAN Daniel, BENEVENT Nicolas, BLACHE Claudie, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, DOUX Cécile, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRAS Maïwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSE : BARTHELEMY Géraldine

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal,

Vu la nomenclature comptable M49,

Vu l'approbation du compte financier unique et son affectation des résultats,

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2026, celui-ci s'équilibre comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	433 633.16 €	433 633.16 €
Investissement	440 515.04 €	440 515.04 €

Considérant que la collectivité souhaite autoriser le maire à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans le cadre de la fongibilité des crédits,

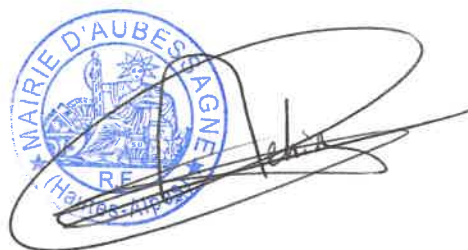
Monsieur le Maire propose le taux de fongibilité suivant : 7,50 %. Ainsi, les mouvements de crédits que pourra opérer le Maire seront plafonnés à 32 522.48€ pour les dépenses réelles de fonctionnement et 33 038.62€ pour les dépenses réelles d'investissement.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 tel que présenté ;
- **AUTORISE** le Maire à faire des virements de crédits de chapitre à chapitre de la même section dans la limite maximum de 7.5% des dépenses réelles de la section.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

A blue circular official stamp of the Mairie d'Aubessagne. The stamp features a central emblem with a tree and a building, surrounded by the text "MAIRIE D'AUBESSAGNE" and "CHAMPSAUR - VALGAUDEMAR". A black ink signature is written over the stamp.